

Internationaliser l'Amazonie : une fausse solution

François-Michel Le Tourneau

Number 810, September–October 2020

À la défense de l'Amazonie et de ses peuples

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93990ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Tourneau, F.-M. (2020). Internationaliser l'Amazonie : une fausse solution. *Relations*, (810), 29–30.

INTERNATIONALISER L'AMAZONIE : UNE FAUSSE SOLUTION

L'idée d'une gouvernance internationale de l'Amazonie a resurgi à la faveur des incendies de l'été 2019. Mais cette perspective est-elle réaliste? Ne fait-elle pas l'impasse sur d'autres solutions et, surtout, sur notre responsabilité commune face à ce qui menace cette région exceptionnelle?



Arc-en-ciel sur la forêt amazonienne, Rio Napo, Équateur, juin 2018. Photo: Marie-Josée Béliveau

François-Michel Le Tourneau

L'auteur est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, à Paris

Durant l'été 2019, alors que l'Amazonie était en proie aux flammes (comme c'est le cas tous les ans, avec une intensité plus ou moins importante), certains chefs d'État et certaines organisations ont ressorti une vieille bannière: il faut internationaliser l'Amazonie, en retirer l'administration à un Brésil manifestement incapable de gérer correctement cet écosystème si sensible et la confier à un aréopage international doté de toute la sagesse nécessaire. Destinée davantage à frapper les esprits et à faire pression sur le Brésil qu'à être vraiment mise en pratique, cette proposition appelle cependant à réfléchir sur la gouvernance internationale qui pourrait s'appliquer sur cette région, sur celle qui s'y applique déjà et sur la manière dont ce débat est probablement contreproductif si l'objectif est de changer la politique actuelle du gouvernement brésilien.

L'imaginaire de l'ingérence

Lorsque l'on parle « d'internationalisation » de l'Amazonie, ce qui est évoqué est l'imaginaire de la fameuse ingérence humaine. Selon celle-ci, devant une situation manifestement contraire aux intérêts communs de l'humanité, ou à la simple humanité, les États ont le droit d'intervenir et de remettre,

en quelque sorte, les compteurs à zéro. Sans s'attarder ici à l'applicabilité (bien rare) de cette notion, il suffit de noter qu'elle ne fait pas du tout l'unanimité. Si le principe peut séduire, décider du moment opportun de son application est une question très épineuse. Or, c'est bien la question qui se poserait en Amazonie: comment caractériser l'urgence? Les incendies en Amazonie étaient-ils plus ou moins graves que ceux de Californie ou d'Australie? On dira que c'est la politique du gouvernement Bolsonaro qui est en cause, mais *quid* alors de celle de Donald Trump ou du gouvernement australien? Il sera bien difficile d'établir un argumentaire objectif sur le sujet et d'éviter la tentation d'internationaliser tous les cas similaires.

Par ailleurs, il faudrait disposer d'un modèle de référence pour la gestion de cet écosystème afin de montrer à quel point celui suivi par le Brésil est désastreux. Où le trouvera-t-on et sur quels critères basera-t-on cette efficacité? Sur le maintien de la couverture végétale initiale? On butera en ce cas sur l'argumentaire dont se sert déjà le gouvernement brésilien dans les négociations sur le climat, qui peut se résumer ainsi: « l'Europe a totalement transformé sa couverture végétale au cours de sa trajectoire de développement et ce n'est que récemment que la couverture forestière y a crû de nouveau. Laissez-nous faire de même! Qui plus est, avec un peu moins de 80% de l'Amazonie encore sur pied alors qu'il ne reste que quelques fractions de forêt primaire en Europe, êtes-vous les mieux placés pour donner ce genre de leçon? »

L'enjeu de la souveraineté

Proposer une telle «ingérence écologique» reviendrait à remettre en question la souveraineté des États sur leur territoire. On imagine mal la Chine, la Russie ou l'Indonésie, pour ne citer qu'elles, accepter pareille proposition. Et quel pays peut se permettre de donner des leçons? À critiquer le développement du soja en Amazonie, la France, par exemple, pourrait se voir reprocher ses propres choix, comme ses stations de ski qui défigurent le paysage majestueux des Alpes et en consomment les ressources en eau, ou bien ses centrales nucléaires, sources potentielles de pollution à très grande échelle, et ainsi de suite. Comment fera-t-on la différence entre une politique environnementale raisonnable et une politique susceptible de déclencher une intervention internationale? Il sera difficile de repousser l'impression d'un relent colonial dans l'appréciation de pays supposément «éclairés» et capables de mener les autres dans la bonne direction.

En outre, qui prendrait la responsabilité de la région à la place du Brésil? Une instance internationale? Composée de politiques ou de scientifiques? À voir les débats intenses et la lourde machinerie du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il n'est pas sûr qu'un tel système puisse gérer une région et la vie de plus de 25 millions de personnes. Et où trouvera-t-on les millions de «casques verts» nécessaires? Des millions, oui, car l'Amazonie est immense: deux fois la superficie du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique réunis. On le voit, la moindre tentative d'envisager concrètement une telle mesure se heurte à sa profonde impossibilité.

Des mécanismes existent déjà

De plus, pourquoi vouloir imposer une gouvernance internationale nouvelle alors que les instruments sont déjà là? Le Brésil a signé les principaux accords sur le climat et il a notablement changé son discours depuis 2010. Auparavant, il refusait toute discussion sur la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, car cela signifiait automatiquement de réduire la déforestation sur son territoire, ce qu'il voyait comme attentatoire à sa souveraineté. Certes, le discours a radicalement changé depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro, mais le Brésil reste lié – pour le moment au moins – par ses engagements passés.

Par ailleurs, d'autres moyens de pression existent, comme l'ont prudemment fait remarquer des partenaires européens de la France. Il est possible d'introduire des clauses environnementales dans les accords entre l'Union européenne et le Mercosur, par exemple et, d'une manière plus générale, d'utiliser la carte commerciale pour obtenir des avancées sur le plan de l'environnement. Le Brésil est une puissance exportatrice et n'a aucun intérêt à ce que son commerce extérieur soit menacé. Les campagnes de boycott de produits issus de l'avancée du secteur productif en Amazonie (comme le cuir ou le soja) sont des armes puissantes. Mais certains de ces produits sont vitaux pour plusieurs industries françaises, comme le fer de Carajás. Sommes-nous prêts à engager le débat à leur sujet? Sommes-nous prêts, aussi, à perdre temporairement le marché brésilien pour des raisons écologiques?

Une stratégie contreproductive

L'appel à l'internationalisation de l'Amazonie provoque immanquablement une levée unanime de boucliers dans l'opinion publique brésilienne. C'est une sorte de chiffon rouge agité par les gouvernements militaires et l'extrême droite depuis les années 1950, qui entraîne mécaniquement une réaction d'union nationale pour préserver l'intégrité de la patrie. Cela n'a pas manqué lors des incendies de 2019. L'ex-président Lula lui-même, pourtant adversaire radical du pouvoir en place, a déploré cette proposition. Il a déjà déclaré, en 2008, qu'on pouvait aussi bien internationaliser la NASA pour les mêmes raisons, mais qu'il doutait que les États-Unis acceptent. À partir de différentes prises de position de leaders internationaux (celle du président Macron figurera désormais en bonne place) et de travaux plus ou moins officiels d'organisations internationales (comme le fameux Hudson Institute), une sorte de mythologie s'est constituée au Brésil autour du fait que les «étrangers» (comprenez les Européens et/ou les Américains) souhaiteraient voler l'Amazonie pour en exploiter les richesses à leur profit. Comme toute théorie du complot, il suffit de quelques éléments de coïncidence pour convaincre ceux qui veulent s'en persuader. Le nouvel épisode a donc renforcé nombre de Brésiliens et de Brésiliennes dans l'idée que la défense de l'environnement et la préconisation qui leur est faite de sauvegarder l'Amazonie cachent en fait une machination destinée à la leur subtiliser. Chaque nouvel appel à «l'internationalisation» se révèle ainsi être une stratégie contreproductive pour faire changer la politique du gouvernement brésilien, car celui-ci se voit (momentanément) conforté par le fait que les lignes de fracture s'amenuisent pour faire face à une menace commune.

Enfin, appeler à une gouvernance internationale de la région, c'est ne regarder qu'un des aspects du problème. Car la question du déboisement en Amazonie doit être replacée dans le contexte mondial. Ce n'est pas par haine des arbres ou par plaisir que les fermiers, petits ou grands, y détruisent la forêt. Ce n'est pas non plus le cas des orpailleurs clandestins ou des forestiers qui pillent les forêts protégées et les territoires autochtones. Ils le font la plupart du temps pour assurer leur subsistance, répondre à la demande des marchés internationaux et nous pourvoir en toutes sortes de biens et de marchandises (du collier en or au steak dans nos assiettes en passant par le cuir de nos chaussures et l'acier de nos voitures). Si les pays occidentaux sont à un bout de cette chaîne, ils peuvent commencer par la transformer de leur côté, en adoptant des approches qui tiennent compte du coût environnemental des biens et services consommés et en s'astreignant eux-mêmes à des normes strictes. Mécaniquement, cette transformation se répercutera à l'autre bout, sans que nous devions brandir une impossible «internationalisation». 🌀

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec ce dossier au www.revuerelations.qc.ca